



focus 1/11
Février

Projet de territoire Suisse: les villes jouent un rôle pionnier

Elaboré par la Confédération, les cantons, les villes et les communes, le Projet de territoire Suisse, présenté en janvier dernier, doit permettre de stopper le mitage du paysage, l'extension des zones bâties et de maîtriser l'augmentation des coûts d'infrastructures. Mais il est aussi plus que cela: c'est un véritable plaidoyer pour la diversité, pour la solidarité et pour la compétitivité de notre pays. Comme l'a dit le syndic de Lausanne Daniel Brélaz: «Nous n'avons pas de deuxième Suisse en réserve.» Les villes sont les mieux placées pour connaître le problème de la pénurie de terrains et celui des coûts de la mobilité qui prennent l'ascenseur. De nouveaux habitants et des flux de pendulaires les densifient chaque jour un peu plus. Pour conserver la qualité de vie dans nos villes, il faut dire et redire que les villes sont un facteur de compétitivité pour toute la Suisse, un facteur à ne pas sous-estimer.



Le Projet de territoire Suisse tient compte de l'importance des villes. Elles peuvent donc se mettre au travail. Du reste, elles connaissent déjà de nombreux développements que le Projet entend encourager. Les villes ne cherchent pas seulement à construire en hauteur, mais aussi à planifier et à mettre en œuvre des surfaces vertes et des places publiques. C'est d'autant plus important que de tels espaces sont essentiels pour les êtres humains. Un mélange d'espaces sociaux et fonctionnels est aussi indispensable. Cela implique des appartements payables pour les moins bien lotis et des quartiers proposant une vaste palette de services.

Le Projet de territoire Suisse se trouve en phase de consultation. Je suis convaincue qu'il sera – et les villes n'y seront pas pour rien – un instrument d'orientation central pour le développement durable de notre pays.

Les villes peuvent aussi jouer un rôle pionnier en ce qui concerne le développement du trafic. Le Projet de territoire Suisse entend concilier au mieux l'urbanisme et le développement du trafic. Pour les villes et leurs agglomérations, cela veut dire que les seuls RER, les seules lignes de tram, de bus et les seules routes qui seront construites le seront là où des quartiers existent déjà.

Les villes le savent bien: la coordination est d'autant plus importante que l'espace se raréfie. Le Projet de territoire suisse entend encourager les réseaux de villes, mais pas seulement. Les espaces métropolitains de Zurich, Bâle et du bassin lémanique, ainsi que la Région de la ville fédérale sont décrits comme des moteurs économiques et politiques. Mais les grands centres dépendent aussi de la collaboration avec des villes plus petites et avec les espaces ruraux. La Suisse nourrit sa compétitivité de diversité. Elle vit grâce au réseau de nombreuses petites villes et de centres ruraux qui ont fait leurs preuves avec leurs spécialités et leurs forces.

Le Projet de territoire Suisse se trouve en phase de consultation. Je suis convaincue qu'il sera – et les villes n'y seront pas pour rien – un instrument d'orientation central pour le développement durable de notre pays.

Doris Leuthard, Conseillère fédérale, Cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Chère lectrice, cher lecteur,

Depuis des années, le mitage du territoire se poursuit inexorablement en Suisse. Des paysages entiers disparaissent sous des bâtiments et des voies de transport. De bonnes terres agricoles sont ainsi perdues, mais c'est aussi la qualité de vie qui est mise à mal.

Le Projet de territoire Suisse veut contrer cette évolution. Des représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes l'ont dévoilé le 21 janvier 2011. La consultation lancée permet à de très nombreux milieux de donner leur avis jusqu'à fin juin. Ce «focus» explique les détails du contenu du Projet de territoire Suisse et ce qu'il signifie pour la Suisse urbaine. Bonne lecture!

La rédaction de «focus»



Sommaire

Projet de territoire Suisse: les villes jouent un rôle pionnier	1
«Aujourd'hui, c'est toute la Suisse qui est urbaine»	2
Relever ensemble les défis de l'aménagement du territoire	3
Session de printemps, consultations	4
Dèces de Heinz Christen, jeunesse et violence, trafic d'agglomération	5
Agenda	6

«Aujourd’hui, c’est toute la Suisse qui est urbaine»

Pierre-Alain Rumley, Président de Val-de-Travers, née de la fusion de neuf communes neuchâteloises



Quand on parle de la Suisse urbaine, on ne pense pas forcément à Val-de-Travers. Pourquoi votre commune est-elle membre de l’Union des villes suisses?

Statistiquement, la fusion nous a fait atteindre la taille minimale nécessaire, mais notre volonté d’adhérer allait évidemment au-delà de cela. Pour nous, l’Union des villes suisses est une organisation importante et nous voulons faire partie de ce mouvement qui thématise l’urbanisation. Car aujourd’hui, dans le mode de vie, c’est toute la Suisse qui est urbaine, excepté quelques vallées peut-être.

Nous ne sommes ni Zurich ni Genève, mais il y a, dans tout le pays, un mouvement d’urbanisation très fort. Il faut aussi voir que notre région est fondamentalement industrielle, grâce à l’horlogerie, et pas agricole.

Collaborez-vous avec la France voisine?

Oui, mais de façon ponctuelle et informelle. Nous collaborons dans les domaines du tourisme, pour le ski de fond par exemple, dans les domaines des ambulances, de la sécurité publique et même du social, par exemple pour la prévention et le traitement des addictions. Il y a de réelles volontés de développer des synergies dans des secteurs qu’on n’aurait pas forcément imaginé il y a dix ans.

Pourquoi la Suisse a-t-elle besoin du Projet de territoire Suisse?

Il est aujourd’hui absolument nécessaire de dépasser les logiques sectorielles des différents acteurs – Confédération, offices fédéraux, cantons, villes, etc., – et de construire un projet suisse qui donne des lignes directrices sur la manière dont nous voulons nous développer. Car vingt-six plans directeurs cantonaux ne font pas encore un projet de territoire...

Le Projet de territoire Suisse est beaucoup plus différencié que le projet précédent, qui datait de 1996, et il tient compte de la réalité du terrain. Ainsi, l’Arc Jurassien, qui est un territoire de projet, ou «espace fonctionnel», s’y reconnaît. Car les espaces fonctionnels existent déjà, ce n’est pas le Projet de territoire qui les invente! Les gens habitent ici, travaillent ailleurs, pratiquent leurs loisirs dans différents lieux, etc. Or, pour l’heure, l’aménagement du territoire ne se fait pas à l’échelle de cette réalité. Il faut planifier à une autre échelle, et entre institutions.

Qu’est-ce que le Projet de territoire Suisse peut apporter à Val-de-Travers?

Directement, vraisemblablement rien! Mais le Projet apporte une confirmation que nous devons travailler à l’échelle de l’Arc jurassien, il le reconnaît en tant que tel. Nous sommes déjà membre du Réseau des villes

de l’Arc jurassien. Notre commune ne voulait pas s’isoler, nous voulons participer à des mouvements plus globaux.

Quelles sont vos attentes par rapport au Projet de territoire Suisse?

Je souhaite que ce Projet soit définitivement adopté et qu’il soit réellement mis en œuvre par les différents acteurs du développement territorial, notamment par la Confédération. Je souhaite que le Conseil fédéral ait une véritable volonté politique dans ce domaine. Il faudra régulièrement tirer des bilans, ne serait-ce que pour ne pas l’oublier.

A quoi ressemblera Val-de-Travers dans 20 ans?

J’espère que nous resterons une région industrielle. Le Val-de-Travers n’est pas une région péri-urbaine: 70% des habitants y sont également actifs! La population ne va pas croître, peut-être va-t-elle même un peu diminuer. Nous aurons des éco-quartiers. Nous essaierons d’urbaniser dans des zones déjà existantes, sans nouvelles zones à bâtir. Val-de-Travers aura toujours cette apparence de village, mais de façon plus densifiée. Nous aurons un transbordement ferroviaire pour La Chaux-de-Fonds, nous relancerons la ligne vers Pontarlier, en France, et la desserte par train sera plus dense, avec des haltes supplémentaires.

Pierre-Alain Rumley, Président de Val-de-Travers

Né en 1950, le Neuchâtelois Pierre-Alain Rumley préside actuellement aux destinées de Val-de-Travers, commune urbaine née début 2009 de la fusion de neuf communes du Val-de-Travers.

Géographe et docteur en aménagement du territoire, il a été secrétaire de la Région Val-de-Travers de 1980 à 1984, puis chef du Service de l’aménagement du territoire du canton de Neuchâtel de 1985 à 1997, professeur à l’EPFL de 1997 à 2000 et, de 2000 à fin 2008, directeur de l’Office fédéral du développement territorial (ARE).

Relever ensemble les défis de l'aménagement du territoire!

Lukas Bühlmann, directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN

Au cours des cinq dernières années, la Confédération, les cantons, les communes et les villes ont mené un débat intense sur le développement territorial durable de la Suisse, en tant qu'espace vital et économique. Leurs visions sont formulées dans le «Projet de territoire Suisse». Ce dernier a été publié le 21 janvier 2011 et sera en consultation jusqu'au 30 juin 2011. Que contient-il et quels sont ses objectifs?

Comme le démontre un simple voyage à travers notre pays, le développement territorial n'est pas durable en Suisse. L'urbanisation continue de grignoter le territoire au rythme effréné de 1m² par seconde, le mitage du paysage se poursuit, de précieuses terres arables disparaissent. Un manque de coordination entre le développement de l'urbanisation et les transports est toujours à déplorer. Quant aux réseaux de transport, ils sont saturés, ce qui va s'aggraver avec la croissance démographique escomptée. La grande qualité de notre espace vital et économique est en jeu. Or, il est de plus en plus difficile de relever ces défis dans le cadre institutionnel actuel de la Confédération, des cantons et des communes. Des coopérations doivent être mises en place, entre pouvoirs publics et avec les acteurs privés. C'est cette notion de vision commune que le Projet de territoire Suisse entend utiliser comme fil rouge dans ses objectifs, ses stratégies d'action et ses recommandations de mise en œuvre.

Fruit d'une collaboration

Une particularité du Projet de territoire Suisse réside dans le fait qu'il est le fruit d'une collaboration entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes. Durant les cinq dernières années, les groupes de travail ont en outre reçu de nombreuses impulsions en provenance de forums régionaux.

Le Projet de territoire Suisse s'entend comme un outil décisionnel pour le développement territorial aux trois niveaux administratifs de l'Etat. La légitimation du projet repose sur son adoption par le Conseil fédéral, l'assemblée plénière de la Conférence des Gouvernements Cantonaux, ainsi que par les membres de l'Association des Communes Suisses et de l'Union des villes suisses.

Un développement territorial polycentrique

La Suisse n'est pas axée sur un grand centre en particulier mais se distingue par son polycentrisme. Les trois espaces métropolitains de Zurich, de Bâle et du Bassin lémanique ainsi que la région de la ville fédérale, les villes de petite et moyenne dimension avec les agglomérations et les centres touristiques offrent, avec les espaces ruraux et leurs centres régionaux, un cadre spatial diversifié pour l'économie et la population. Dans le cadre du Projet de territoire Suisse, chaque espace mise sur ses caractéristiques propres et tente d'exploiter ses potentiels. Ces objectifs nécessitent la création de partenariats particuliers entre les régions urbaines et rurales. Il incombe aux instances impliquées de procéder d'abord à une évaluation, et ensuite à une péréquation réciproque des charges et des avantages.

Urbanisation durable – paysages diversifiés

Le Projet de territoire Suisse vise à freiner le mitage du paysage et à ménager les ressources naturelles. Dans cet esprit, le développement de l'urbanisation est canalisé vers les territoires largement urbanisés ou vers la reconversion de friches industrielles. Cela permet de préserver les terres cultivables, les espaces naturels et paysagers.

Infrastructures de transports et développement territorial

La Suisse est aujourd'hui dotée d'un système de transports remarquable. Mais un réseau de transports durable exige à long terme une meilleure coordination entre le développement territorial et les transports, de même qu'une exploitation cohérente des synergies entre les différents modes de transports. L'optimisation des infrastructures existantes doit avoir une nette priorité sur la construction de nouveaux équipements.

Planifier dans les territoires d'action

Avec la mobilité, le quotidien d'une grande partie de la population est caractérisé par une multitude de trajets, impliquant des déplacements au-delà des frontières communales, cantonales, voire nationales. Le développement territorial doit donc s'orienter davantage vers des espaces fonctionnels. Tenant compte de cette situation, le Projet de territoire Suisse distingue douze territoires d'action: quatre à empreinte métropolitaine (Zurich, Bâle, Bassin lémanique, Berne), cinq marqués par des villes de petite et moyenne dimension (Lucerne, Città Ticino, Arc jurassien, Aareland, nord-est de la Suisse), ainsi que trois à empreinte alpine (Gothard, sud-ouest de la Suisse, sud-est de la Suisse). Le Projet de territoire Suisse formule des stratégies spécifiques pour le développement territorial de chacun de ces territoires d'action.

Pour garder les pieds sur terre

Certains vont juger le projet comme trop flou et pas assez contraignant. D'autres, en revanche, trouveront que le Projet va trop loin et qu'il intervient trop dans l'autonomie des cantons et des communes en matière de planification. Par le biais de stratégies claires pour les différentes régions et de recommandations concrètes quant à la mise en œuvre, le Projet de territoire rend les visions du développement territorial compréhensibles, concevables et, heureusement, concrètes.

Lukas Bühlmann



Le juriste Lukas Bühlmann (*1957) est directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN et membre du groupe de travail technique impliqué dans l'élaboration du Projet de territoire suisse.

Programme de la session de printemps

Le programme de la session de printemps comporte des dossiers importants, de la péréquation financière à l'encouragement à la construction de logements, en passant par la réforme du rail, la révision de l'AI et les micropolluants.

Tenir compte des villes dans la RPT

Le Conseil national sera la première chambre à se pencher sur les nouveaux contours de la péréquation financière et de la répartition des charges entre la Confédération et les cantons (RPT), entrée en vigueur en 2008. Le Parlement doit décider du montant à allouer à la compensation des ressources et à celle des charges à partir de 2012. Les villes soutiennent la RPT et saluent la compensation des ressources, qui est un véritable instrument de solidarité entre les cantons. En revanche, les villes demandent davantage de moyens pour la péréquation des charges socio-démographiques. En comparaison avec les régions rurales, dont les charges topo-géographiques sont également compensées, les dépenses particulières des villes sont prises en charge dans une bien moindre mesure. C'est pourquoi les villes proposent que les 112 millions de francs supplémentaires que le Conseil fédéral propose d'allouer à la RPT soient intégralement consacrés à la compensation des charges socio-démographiques. L'UVS demande également que la Confédéra-

tion procède à une évaluation plus détaillée de la RPT et qu'elle analyse, en particulier, ses effets sur les villes et les communes.



Révision de l'AI: sans report des charges!

Les chambres ont déjà débattu une première fois du premier paquet de mesures de la 6^e révision de l'AI, qui pourrait être avalisée durant cette session. Les villes saluent, comme elles l'ont déjà fait par le passé, tout effort fait pour donner des bases financières solides à l'AI. Mais elle doutent que l'intégration recherchée de 18'000 bénéficiaires de l'AI sur le marché du travail puisse réussir sans obliger les employeurs à engager des rentiers. Les villes craignent que de nombreuses personnes concernées ne soient obligées de se tourner vers l'aide sociale si elles ne trouvent pas de travail. Une fois de plus, des économies de la Confédération se transformeraient en dépenses supplémentaires pour les villes et les communes.

Réforme des chemins de fer 2 et mise au concours des concessions

Le Conseil national aura à se prononcer sur la réforme des chemins de fer et il devra répondre à la question de la mise au concours des concessions dans le trafic voyageurs. Aux yeux des villes et des agglomérations, la priorité va à la stabilité et à la fonctionnalité de tout le système des transports. La réforme ne doit pas provoquer une détérioration de la qualité des services.

La même question se pose pour des concessions de l'utilisation de la force hydraulique ou pour l'utilisation de terrains publics. La mise au concours de concessions provoquerait des coûts supplémentaires pour tous les acteurs, sans apporter de bénéfices. C'est pourquoi l'Union des villes suisses soutient la motion du conseiller aux Etats Pancraz Freitag (PLR/GL) qui demande que les cantons et les communes soient libérés de l'obligation de soumettre les concessions à une procédure d'appel d'offres

Construction de logements & micropolluants

Les villes comptent sur le soutien des Chambres à la motion du conseiller aux Etats Rolf Büttiker, qui demande un financement équitable pour l'élimination des micropolluants dans les eaux usées. Les villes espèrent également qu'après le Conseil national, le Conseil des Etats acceptera le crédit-cadre pour l'encouragement à la construction de logements.

Procédures de consultation

«Masterplan Cleantech»

Le Conseil fédéral entend encourager «de manière ciblée la capacité d'innovation des entreprises cleantech suisses» et veiller à ce que la Suisse occupe une place pionnière dans ce domaine sur le plan international. Le «Masterplan Cleantech», en consultation, propose des actions concrètes aux différents acteurs de la politique, de la science et de l'économie. Un premier projet avait été discuté lors d'une conférence sur l'innovation de novembre dernier, conférence à laquelle le président de l'UVS avait assisté.

Les villes s'offrent aujourd'hui comme partenaires actifs de la mise en œuvre du masterplan. Les mesures qui y sont prévues sont en effet tout à fait compatibles avec les

stratégies de développement durable des villes. Ces dernières attendent en retour un soutien de la Confédération, par exemple pour les projets de «Smart Cities». Il est regrettable que les mesures pour le passage aux énergies renouvelables restent grandement absentes du masterplan. Selon les villes, ce programme devrait en particulier encourager la mise sur le marché de produits «cleantech». La recherche étant déjà bien avancée, il faut désormais miser sur l'établissement de nouvelles entreprises et sur leurs produits.

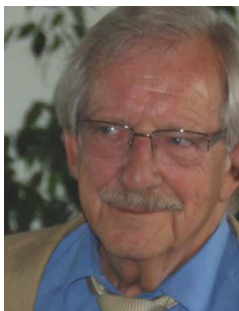
Cartes d'identité sans puce

L'UVS s'est exprimée en 2008 déjà, de façon critique, sur le projet de centraliser la

commande de documents d'identité biométriques dans des bureaux cantonaux. C'est pourquoi elle soutient aujourd'hui l'idée de permettre aux citoyens de se doter de cartes d'identité sans puce en passant commande dans leur commune de domicile. Les administrations communales entendent par là offrir un service de proximité à la population. Ce projet répond également à la demande de n'avoir qu'une carte d'identité pour se rendre dans les pays voisins ou pour des besoins d'identification au plan intérieur. Les cantons devraient donc pouvoir autoriser les communes à accepter les demandes de cartes d'identité sans puce et les dédommager pour cette prestation. L'UVS demande aussi que les communes aient accès au système Infostar.

Décès de Heinz Christen, président de l'Union des villes suisses 1998-2004

Heinz Christen, ancien maire de St-Gall et président de l'Union des villes suisses de 1998 à 2004, est décédé il y a quelques jours. Il avait pris les rênes de notre association quelques jours avant l'adoption de la nouvelle Constitution fédérale. C'est sous sa présidence que l'association s'est concentrée sur la mise en œuvre de l'article 50, ou «article sur les villes», dans des domaines concrets. Après un premier refus assez brusque, la Confédération et les cantons s'étaient montrés prêts à tenir compte de certaines revendications des villes dans la nouvelle péréquation financière. Grâce à son engagement dans le groupe de



conduite politique de la RPT, Heinz Christen, qui y représentait les villes et les communes, a contribué à l'acceptation de la compensation des charges socio-démographiques.

Il a également été un des artisans de la création du fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération. Ne s'enfermant pas dans des limites partisans, il avait contribué à réaliser ce fonds malgré de grandes résistances.

En tant que président de l'Union des villes suisses, Heinz Christen exigeait des autres une loyauté à toute épreuve et un travail pour le bien commun, au-delà des partis. Il portait lui-même ces qualités très haut et l'a, en de maintes situations difficiles, démontré au grand jour en prenant ses responsabilités.

Nous transmettons toute notre sympathie à la famille et aux proches d'Heinz Christen. Nous nous souviendrons toujours avec admiration de l'homme et du président Heinz Christen.

Garantir le financement du trafic d'agglomération

Comment financer l'infrastructure des transports? Cette question occupe le Conseil fédéral, mais aussi les villes et les agglomérations, pour qui elle revêt une importance centrale. Car, dans ce domaine, les infrastructures touchent aux limites de leurs capacités, spécialement dans les villes et les agglomérations.

La qualité de nos infrastructures ferroviaires et routières est un élément essentiel du bien-être de notre pays et de notre compétitivité. L'UVS salue donc les efforts du Conseil fédéral pour trouver de nouvelles solutions de financement. Elle attend toutefois de lui qu'il reconnaisse la nécessité de garantir le financement du trafic d'agglomération à long terme. C'est pourquoi elle demande que la Confédération institutionnalise l'actuel fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération, qui est pour l'heure limité dans le temps.

La croissance du trafic attendue d'ici 2020 risque de renforcer la problématique du trafic dans les villes et les agglomérations. Trouver

un cadre supportable pour tous à cette mobilité en pleine croissance est l'un des grands défis de ces prochaines années. Outre l'aménagement du territoire

et la gestion du trafic, le financement de l'entretien et de l'extension des infrastructures de transport est l'un des principaux problèmes à surmonter. Les projets de transports dans l'espace urbain sont certes efficaces, mais requièrent des investissements particulièrement importants. C'est pourquoi nombre d'entre eux n'ont pas encore pu être financés et c'est pourquoi le fonds d'infrastructure est un instrument incontournable, à l'avenir également.

Programme national de prévention «Les jeunes et la violence»

L'automne dernier, la Confédération a lancé un programme national de prévention sur les comportements violents des jeunes, en collaboration avec les cantons, les villes et les

Brèves

Des logements abordables grâce à l'aménagement du territoire?

Le nombre de villes et de communes confrontées à des hausses de prix du terrain et des logements ne cesse d'augmenter. Dans certaines régions, même les personnes avec des salaires moyens sont obligées de déménager. Conséquence: la structure de population s'uniformise, par quartiers, et les problèmes de trafic augmentent.

Un colloque de l'association VLP-ASPAN, soutenu par l'Union des villes suisses, se penchera sur de possibles solutions permettant d'encourager des logements abordables grâce à l'aménagement du territoire. Informations: www.vlp-aspan.ch

Semaine Alcool du 21 au 29 mai 2011

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) organisera, en collaboration avec de nombreux partenaires, dont l'Union des villes suisses, une semaine de dialogue sur l'alcool. Il s'agit d'un dialogue entre les différents acteurs de la société qui veulent encourager la discussion au moyen de manifestations et d'actions spéciales. Il sera par exemple question de la place respective de l'alcool dans le sport, dans la culture, à l'école, dans une commune, sur le lieu de travail ou dans le cadre d'une association. Cette semaine est organisée dans le cadre du Programme National Alcool (PNA). Informations: www.je-parle-d-alcool.ch

communes. La mise en place d'un réseau des instances cantonales et communales spécialisées dans ces problèmes doit permettre de garantir le professionnalisme de la collaboration. Des activités dans les cantons et les communes seront communiquées. Le réseau, qui sera une plateforme d'information, servira aux échanges réguliers et à la collaboration pour surmonter les défis qui se posent actuellement dans la prévention de la violence. Le but est de mettre en place des structures à l'échelon suisse, des structures qui devront subsister après la fin du programme et qui sont très adéquates pour maintenir une collaboration à long terme. Si votre commune ou votre ville est intéressée à participer au réseau, vous pouvez nous le faire savoir à l'adresse info@uniondesvilles.ch. Informations: www.bsv.admin.ch



Agenda

Union des villes suisses UVS

- 16 juin 2011** **Chances et risques pour les entreprises électriques communales** à Bern
Renseignements: Rosa Soland, téléphone 062 825 25 44, rosa.soland@strom.ch
- 21 - 24 juin 2011** **Suisse Public - Exposition professionnelle suisse pour les collectivités publiques** à Berne
Renseignements: www.suissepublic.ch (Partenariat: Union des villes suisses)
- 25 / 26 août 2011** **Journée des villes 2011** à Neuchâtel-Peseux
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses CDPVS

- 12 / 13 mai 2011** **Assemblée générale** à Lausanne
Renseignements: Andrea Bucher, téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

Initiative des villes en matière de formation: Ecole obligatoire

- 9 septembre 2011** **Assemblée d'automne** à Lucerne
Renseignements: Urs Purtschert, téléphone 041 208 82 36, info@staedteinitiative-bildung.ch

Initiative des villes: Politique sociale

- 19 mai 2011** **Assemblée de printemps** à Berne
Renseignements: Ursi Schweizer, téléphone 044 412 67 96, ursi.schweizer@zuerich.ch

Conférence des villes en matière culturelle

- 5 / 6 mai 2011** **Conférence des délégués** à Thoun
Renseignements: Jürg Kobel, téléphone 033 225 84 35, juerg.kobel@thun.ch

Divers

- 8 / 9 mars 2011** **Forum Swiss eGovernment** à Berne
Renseignements: www.infosocietydays.ch, barbara.imboden@infosocietydays.ch (patronage Union des villes)

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Florastrasse 13, 3000 Berne 6

Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Urs Geissmann, Christina Grab, Sybille Oetliker, Martin Tschirren, Sara Zopfi.

Photos: Rolf Siegenthaler, Arnold Burgherr/Edipresse (page 2), Services du Parlement (page 4).

Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch

Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch